

Définition de la mission :

Assure l'organisation, la mise en œuvre opérationnelle et technique des spectacles et manifestations de la commune.

Activités principales :

- Préparation/organisation des manifestations :

- Analyser les demandes et besoins des artistes et intervenants
 - *Définir les besoins en matériels et équipements
 - *Diagnostiquer les contraintes et adapter les fiches techniques en optimisant l'utilisation des équipements
 - *Négocier les fiches techniques
 - *Concevoir le plan d'implantation et recenser les matériels nécessaires
 - *Planifier les moyens humains nécessaires
 - *Organiser en lien avec la DAC l'accueil des intervenants : planning, déplacement, restauration, logistique...

- Sécurité
 - *Etablir le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité
 - *Rédiger les dossiers de sécurité pour chaque manifestation et les déployer
 - *Expliquer et faire appliquer les règles de sécurité et de fonctionnement
 - *Contrôler l'application des consignes de sécurité
 - *Réaliser le suivi du registre de sécurité (consignations, certificats, interventions diverses)
 - *Être présent lors des commissions de sécurité, tenir compte des préconisations et remédier aux problèmes simples

- Gestion des manifestations:

- Assurer la préparation de salle et de plateau : transport, montage, réglages...
- Accueillir les artistes et intervenants
- Contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques
- Assurer la régie son
- Superviser les réglages lumière de façon ponctuelle
- Participer aux différentes manifestations
- Coordonner, suivre et contrôler les activités des intermittents lors de manifestations
- Gérer les problèmes et dysfonctionnements

Cadre statutaire :

Catégorie B - Technicien

Localisation :

Son poste est basé à la salle Coluche

Rattachement :

Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur de l'Action Culturelle

Conditions d'exercice :

- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des contraintes liées à la réalisation des spectacles (soirées, week-ends)
- Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés à la programmation des spectacles
- Connaissance technique du matériel,
- Maîtrise de la réglementation sécurité en matière de spectacle - SSIAP
- Travail en hauteur et port de charges
- Permis B

Autonomie et responsabilités :

- Large autonomie dans la conduite des activités sous réserve du respect des budgets et de la sécurité
- Garant du bon déroulement de la manifestation
- Force de proposition auprès de la direction culturelle

Aptitudes et caractéristiques de la personnalité :

- Qualités relationnelles et diplomatie,
- Capacité d'adaptation et à travailler en équipe,
- Rigueur, ponctualité et organisation

Moyens techniques :

- Poste informatique dédié
- Téléphone
- Fiches techniques
- Petit matériel de maintenance des équipements

Relations fonctionnelles :

- Avec les différents services et personnels municipaux
- Avec les élus
- Avec l'ensemble des artistes et intervenants
- Avec le public ...
- Avec des prestataires de service : fournisseurs, entreprise de maintenance